Objet : Implantation de l'obligation de la carte Accès-Longueuil pour les non-résidents

Mesdames les Commissaires,

Je suis une choriste de la Chorale Arc-en-Ciel de Longueuil et résidente de Longueuil. Je désire vous faire part de mes préoccupations concernant l'implantation de l'obligation, pour les non-résidents, de détenir la carte Accès-Longueuil pour participer aux activités de la Chorale Arc-en-Ciel de Longueuil, un organisme reconnu par la Ville de Longueuil.

J'ai pris connaissance du mémoire présenté par ma Chorale à l'Office de participation publique de Longueuil, et je suis en accord avec son contenu et les positions qui y sont énoncées. Je suis convaincue que l'obligation de défrayer les coûts supplémentaires découlant de l'implantation de la carte Accès-Longueuil, en plus de la cotisation versée annuellement à la Chorale, entraînera le départ de plusieurs choristes avec qui nous partageons l'amour du chant depuis plusieurs années.

En conséquence, ces départs auront pour effet de restreindre sérieusement les activités de la Chorale dans son offre de concerts et diminueront, par le fait même, son rayonnement dans la communauté de Longueuil. Plusieurs autres personnes qui voudront se joindre à la Chorale seront aussi freinées par l'imposition de ce tarif supplémentaire. Ultimement, tout ceci aura sûrement comme résultat d'entraîner une hausse de cotisation pour les choristes résidents de Longueuil, qui, comme moi, resteront actifs au sein de la Chorale.

J'espère que les préoccupations et les propositions de la Chorale et de ses membres seront entendues et compteront dans votre décision.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre, et je vous prie d'agréer, Mesdames les Commissaires, mes salutations distinguées.

Martine St-Cyr